



Votre candidate :

Amélie THEROND KERAUDREN

- 39 ans, mariée, 2 enfants
- Avocate
- Chef de section Restructuration d'entreprises au sein du service juridique de la fiscalité du Ministère de l'action et des comptes publics à Bercy.

LA SANTÉ

A ceux qui refusent d'agir, arguant du fait que la santé ne fait pas partie des prérogatives du maire, je leur réponds que la santé relève avant tout de l'intérêt général et qu'à ce titre, il s'agit d'un sujet communal de premier plan !

Valérie Pécresse le disait il y a encore quelques semaines, alors qu'il s'agit de la région qui concentre le plus grand nombre de médecins, l'Ile-de-France est le premier désert médical de France ! L'Atlas de la démographie médicale du Conseil national de l'Ordre des médecins classe en effet l'Ile-de-France parmi les régions les plus touchées par le manque d'accès aux soins. Est estimé à ce jour à 4,4 millions (soit 37 % de la population) le nombre de franciliens qui ne parviennent pas à obtenir une consultation auprès d'un généraliste.

D'années en années, il est constaté une baisse du nombre de médecins, du fait principalement des départs à la retraite. Déjà en 2017, 43 % des médecins généralistes libéraux et 60 % des spécialistes avaient plus de 60 ans. D'ici 2023, 10 000 médecins libéraux auront atteint l'âge de la retraite, ce qui représente la moitié de l'effectif actuel en Ile-de-France.

Loyers trop chers, difficultés à trouver des locaux aux normes requises, ces départs ne sont pas compensés par un nombre suffisant de nouvelles installations.

Maisons-Laffitte jusque-là assez épargnée souffre désormais des mêmes maux suite au départ de nombreux médecins généralistes et spécialistes. Une solution s'impose pour rétablir, au bénéfice de tous les mansonniens, un accès normal aux soins de proximité.

Je m'y engage !

Votre bien dévouée,

Amélie Therond Keraudren

À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER

Venez nous rencontrer à notre permanence située au 3 rue de la Muette chaque jour de 18 h à 20 h ou sur rendez-vous.

DIAGNOSTIC

Un diagnostic s'impose pour Maisons-Laffitte :

- Maisons-Laffitte s'inscrit dans une pyramide des âges défavorable. En effet, l'âge moyen des médecins est supérieur à celui de la région : 57 ans à Maisons-Laffitte au lieu de 53 ans en Ile-de-France.
- La part des médecins de 55 ans et plus s'élève à 73,2 % alors qu'elle n'est que de 55,8 % au niveau régional.
- Une tendance inquiétante : de 2009 à 2017, Maisons-Laffitte a perdu 24 % de ses médecins alors que dans le même temps, cette baisse n'était que de 17 % au niveau de la région.
- Au dernier recensement, Maisons-Laffitte comptait 8,4 médecins pour 10 000 habitants alors que, dans le même temps, Saint-Germain-en-Laye en comptait 10,6 et Montesson 11,2.
- Pour autant, Maisons-Laffitte n'est pas classée en zone prioritaire de santé par l'Agence régionale de santé (ARS), ce qui signifie que les médecins libéraux ne peuvent prétendre auprès de la région à aucune aide à l'installation et au maintien.

À ce jour, Maisons-Laffitte ne compte plus qu'une douzaine de médecins généralistes alors même que les différentes vagues d'épidémies virales que nous connaissons depuis l'automne 2019 accroissent considérablement la demande d'accès aux soins.

NOTRE ENGAGEMENT

Une maison de santé pour Maisons-Laffitte

Finie la politique de l'autruche, cette situation dégradée et amenée mécaniquement à se dégrader encore avec les départs à la retraite mérite une solution.

L'ouverture d'une maison de santé est notre engagement !

Cette maison de santé, pôle médical pluridisciplinaire, permettra d'accueillir des médecins généralistes et spécialistes afin de répondre aux attentes principales des mansonniens.

Maisons-Laffitte fera la promotion de son territoire et ses atouts afin de se présenter désormais comme ville candidate à l'accueil de nouveaux praticiens de santé.

Nous porterons le projet de maison de santé auprès de médecins, groupes de médecins et d'investisseurs santé afin de les convaincre d'investir à Maisons-Laffitte.

Afin de pallier le manque d'attractivité des professions médicales, nous donnerons la possibilité aux médecins salariés de s'installer, avec des horaires leur permettant de mieux faire face à leurs contraintes familiales.

Afin de répondre aux difficultés à trouver un local aux normes d'accessibilité, la municipalité proposera des solutions adaptées, en centre-ville.

Afin de faciliter le recrutement de personnels de santé, nous proposerons des solutions de logement temporaire à prix raisonnable aux praticiens souhaitant s'installer à Maisons-Laffitte.

Un interlocuteur dédié, clairement identifié et accessible au sein de l'équipe municipale accompagnera les nouveaux praticiens dans leurs démarches administratives d'installation et veillera à leur pérennité.

Je vous l'ai promis, nous le ferons, nous tiendrons nos engagements !

Mansonniens, je m'engage pour vous !

MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020
LA LISTE DIVERS DROITE DES MANSONNIENS

*Amélie
Therond Keraudren*

Permanence : 3 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte • 07 86 16 41 28 • ameliemaisonslaffitte@gmail.com

amelietherondkeraudren.fr

